# Conditions générales pour la participation aux séminaires, webinaires et formations Gleason



# 1. Champ d'application

Ces conditions générales ("Conditions") régissent la participation des individus et des organisations (collectivement "Participants") aux séminaires, webinaires et formations ("Événements") organisés par The Gleason Works ainsi que ses filiales et affiliés (collectivement "Gleason"). Elles complètent les conditions générales applicables de chaque Participant, le cas échéant, sans les remplacer.

# 2. Inscription

- 2.1 : La participation aux Événements Gleason nécessite une inscription préalable pour chaque Participant. L'inscription peut se faire via le site web de Gleason, par e-mail ou par téléphone.
- 2.2 : L'inscription est contraignante et, si elle est acceptée par le Participant, oblige ce dernier à payer les frais d'inscription correspondants, sauf indication contraire.
- 2.3 : Le contrat est conclu dès l'acceptation de l'inscription par le Participant au moyen d'une confirmation de commande.

# 3. Frais de participation

- 3.1 : Les frais d'inscription pour chaque Événement sont communiqués sur le site web de Gleason, dans l'offre de l'Événement ou sur demande.
- 3.2 : Les frais d'inscription doivent être intégralement réglés au moment de la facturation, sauf accord contraire.

#### 4. Annulation / remboursement

- 4.1 : Les annulations doivent être effectuées par écrit (e-mail ou courrier).
- 4.2 : Les annulations effectuées jusqu'à 14 jours avant le début de l'Événement donneront lieu à un crédit ou à un remboursement intégral, au choix du Participant. Les demandes de remboursement doivent être soumises par écrit à Gleason. Gleason traitera les remboursements éligibles dans un délai de soixante (60) jours à compter de la réception de la demande écrite.
- 4.3 : Les annulations effectuées moins de 14 jours avant le début de l'Événement ne seront pas remboursées.
- 4.4 : Gleason se réserve le droit d'annuler un Événement pour quelque raison que ce soit, y compris mais sans s'y limiter un faible taux d'inscription ou des cas de force majeure. En cas d'annulation par Gleason, les Participants se verront proposer un remboursement intégral ou la possibilité de reprogrammer leur participation. Gleason ne sera pas responsable des frais supplémentaires engagés par le Participant (ex. : frais de déplacement).

## 5. Conditions de participation

- 5.1 : La participation aux Événements Gleason ne requiert généralement pas de prérequis spécifiques, sauf indication contraire (ex. : pour les formations en ligne = connexion Internet, haut débit).
- 5.2 : Les Participants doivent avoir au moins 18 ans ou fournir une autorisation écrite de leur tuteur légal pour participer à l'Événement.
- 5.3 : Pour les Événements en ligne, le Participant doit être clairement identifiable (nom, entreprise, e-mail) avant le début de l'Événement. Gleason se réserve le droit d'exclure les Participants qui ne peuvent pas être identifiés.

22 octobre 2024 1/3



# 6. Exclusions de responsabilité et garanties

- 6.1 : Gleason n'est pas responsable des dommages directs, indirects, accessoires, spéciaux ou consécutifs découlant de ou liés à la participation d'un Participant à un Événement. Gleason décline toute responsabilité pour les dommages causés par une utilisation incorrecte des informations fournies.
- 6.2 : Gleason ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant le contenu, la qualité ou les résultats des Événements.
- 6.3 : Les Participants sont seuls responsables de leurs actions, décisions et de l'application des informations ou compétences acquises pendant les Événements.

#### 7. Modifications

7.1 : Gleason se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'apporter des modifications au contenu, aux dates, aux lieux ou aux emplacements des Événements, sous réserve d'en informer les Participants avec un préavis raisonnable.

## 8. Propriété intellectuelle

- 8.1 : Les Participants reconnaissent que tous les droits de propriété intellectuelle sur le contenu, les matériaux, les documents et les données techniques fournis ou communiqués dans le cadre d'un Événement restent la propriété exclusive de Gleason ou de ses concédants de licence et ne peuvent être reproduits ou distribués sans l'autorisation écrite préalable de Gleason.
- 8.2 : Les Participants s'engagent à maintenir la confidentialité des informations propriétaires divulguées lors des Événements et à ne pas les divulguer à des tiers sans le consentement écrit préalable de Gleason.

#### 9. Protection des données

9.1 : Gleason peut collecter et utiliser les informations personnelles des Participants conformément aux lois applicables en matière de protection des données et à sa propre politique de confidentialité. Gleason respectera toutes les lois et réglementations applicables en matière de confidentialité et de protection des données.

#### 10. Clause de divisibilité

10.1 : Si une disposition de ces Conditions est jugée inapplicable, les autres dispositions resteront pleinement en vigueur.

# 11. Lieu de juridiction

11.1 : Ces Conditions et tout litige en découlant ou lié à la participation d'un Participant à un Événement sont régis par les lois de l'État de New York, USA. Toute action en justice ou procédure liée à ces Conditions ou à la participation d'un Participant à un Événement devra être intentée exclusivement devant les tribunaux d'État ou fédéraux situés à New York, USA.

#### 12. Force majeure

- 12.1 : Aux fins de ces Conditions, "force majeure" désigne tout événement ou circonstance échappant au contrôle raisonnable de Gleason, y compris mais sans s'y limiter les catastrophes naturelles, pandémies, actions gouvernementales ou autres événements de nature similaire.
- 12.2 : En cas de force majeure, Gleason se réserve le droit d'annuler ou de reporter un Événement. Gleason informera les Participants avec un préavis raisonnable de toute annulation ou

22 octobre 2024 2/3



report.

12.3 : En cas d'annulation ou de report lié à un cas de force majeure, les Participants auront la possibilité de participer à l'Événement reprogrammé ou de recevoir un remboursement intégral.

#### 13. Code de conduite

13.1 : Les Participants s'engagent à respecter un code de conduite promouvant un environnement respectueux et inclusif pendant les Événements. Les Participants devront se conformer à toutes les règles et directives établies par Gleason pour la conduite des Événements.

#### 14. Amendements

14.1 : Gleason se réserve le droit de modifier ces Conditions à tout moment, sous réserve d'en informer les Participants avec un préavis raisonnable.

En s'inscrivant à un Événement organisé par Gleason, le Participant accepte d'être lié par ces Conditions.

22 octobre 2024 3/3